

POLITIQUE GENERALE

Programme liste FEYDEAU Marie-Claude

Mesdames, Messieurs

Pour ce mandat 2021/2024 une nouvelle équipe vient se présenter à vos suffrages.

Les membres ne vous sont pas totalement inconnus, pratiquement tous ont été élus lors des précédents mandats fédéraux ou locaux.

Leur engagement n'est donc plus à prouver...

Cette équipe fédérale représentera et défendra les différents secteurs du parachutisme: espace aérien, environnement, parachutisme conventionnel, ascensionnel, parapente, soufflerie, PMR, HN, formation, international, compétitions etc.

Notre volonté de vous satisfaire passe par notre engagement, nous sommes prêts avec vous, à surmonter les défis !

Nous serons, je peux vous l'assurer, au rendez-vous et à vos côtés.

Les mois à venir vont être durs pour notre activité.

Après les grèves successives de 2019, les premiers six mois 2020 et les conséquences de la crise du Covid-19 nous ont tous surpris par leur intensité, nous n'imaginions pas l'ampleur des dégâts que tout cela engendrerait dans notre pays, et bien évidemment dans notre « sphère sportive ».

Dire que notre vie sera la même qu'au temps d'avant, serait d'une grande naïveté.

Rien ne sera plus comme avant et nous allons devoir nous réinventer.

Nous voulons réfléchir avec vous sur notre avenir, il nous faudra être en capacité de dialoguer pour trouver des compromis et des accords. Restaurer la confiance et la considération réciproque sera notre fil conducteur.

Nous avons tous à y gagner.

Se dire que l'humain doit rester au centre des priorités de notre fédération et que nous serons toujours plus forts en restant unis.

FEYDEAU Marie-Claude

L'EQUIPE 2021/2024 qui se présente à vous :

- | | |
|--------------------------|--------------------|
| - Marie Claude FEYDEAU | Présidente |
| - Jean François VASSAL | Vice-Président |
| - Ludivine HERPIN | Secrétaire Général |
| - Nathalie BONNET | Trésorière |
| | |
| - Jean-Jacques ARENDT | Membre |
| - Michel GUIAVARCH | Médecin Fédéral |
| - Marie France COLLOMBET | Membre |
| - Bruno PERIN | Membre |
| - Patrick BELLIVIER | Membre |
| - Gilles ESGRIME | Membre |
| - Régis DUFOUR | Membre OBL |
| - Emmanuelle NICOLS | Membre OBL |
| - Gérard PERRET | Membre |
| - Stéphane DUPERRAY | Membre |
| - Philippe LETEISSIER | Membre |

VOUS PROPOSE LE PROGRAMME CI DESSOUS :

I DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

- Accroître le nombre de licencié(e)s
- Améliorer les actions déjà en place
- Renouer et renforcer nos relations avec les clubs, les écoles (associatifs/professionnels)

PRATIQUANTS :

- Soutenir les actions des clubs par l'organisation de stages permettant l'accès aux brevets d'incitation à la compétition
- Travailler à l'organisation de stages de fidélisation dans les grandes régions avec le concours des organes déconcentrés
- Pour la sécurité du pratiquant, renforcer à tout niveau avec le concours des FCT les stages de « conduite sous voile ».

ECOLES /CLUBS :

- Remettre les clubs au centre du dispositif fédéral
- Toiletter le dispositif « label » école française de parachutisme, incorporer un label « vert »
- Soutenir les actions individuelles entreprises pour l'amélioration des infrastructures
- Allouer, avec plus de souplesse des aides (matériels/subvention) aux écoles
- Mettre en place des rencontres et des actions avec les référents écoles répertoriés en matière de prévention dans le volet « incivilités, violences et discriminations etc... ».

COMPETITION :

- Revoir (par sondage) l'organisation des Championnats de France, et des Coupes de France
- Maintenir les aides financières aux organisateurs
- Revoir, à partir des clubs, le dispositif d'aides pour les jeunes engagés dans le circuit national des compétitions
- Soutenir financièrement l'accès des jeunes à la formation

ANIMATION :

- Pour la promotion du parachutisme, travailler à l'organisation d'un challenge annuel « grands clubs » en collaboration avec les organes déconcentrés
- Reprendre au niveau national l'organisation du rassemblement féminin avec le concours des athlètes de HN et des entraîneurs.

JEUNES :

- Activer un partenariat avec l'Éducation Nationale du Brevet d'initiation aéronautique (BIA) en intégrant le parapente et la soufflerie
- Maintenir les aides financières à destination de cette catégorie de pratiquant
- Réfléchir à la mise en œuvre d'un regroupement de « jeunes européens ».

ESPACE AERIEN :

- Renforcer la concertation DGAC/CRAGGALS, Commission discipline/FFP

- Demander l'ouverture d'un dossier agrément DGAC/FFP
- Assurer la défense des écoles en difficulté
- Organiser des journées d'information à destination des pilotes (formation et environnement)
- Revoir avec les présidents du Conseil National des fédérations aéronautiques et sportives (CNFAS) un nouveau mode de fonctionnement (renforcement de la cohésion)
- Maintenir et étoffer l'ATO.

MEDICAL :

- Maintenir le lien Ministère pour le suivi et la surveillance des sportifs
- Développer le réseau médical pour l'ensemble de la population parachutiste (valides, PMR, programmes spéciaux, diabétiques)
- Maintenir la communication vers les pratiquants et les responsables de structures sur les dangers de l'utilisation de substances illicites.

II HAUT NIVEAU

- Soutenir les entraîneurs dans le maintien des niveaux techniques des athlètes
- Rechercher des sponsors afin de pallier les possibles diminutions des subventions
- Mettre en place un suivi professionnel pour leur réinsertion. Contrôler annuellement ce dossier avec le personnel DTN en charge de ce secteur
- Mettre en place des sessions de détection par le biais des pôles

- Communiquer et partager régulièrement l'information fédérale avec le FN
- Organiser des réunions en régions en profitant des journées d'entraînement sur les pôles
- Étudier la faisabilité d'organisation de compétitions internationales.

III FORMATION

- Assurer le soutien aux écoles, ligues qui participent au renforcement des formations dans leurs territoires
- Reprendre les réunions « formation des dirigeants » à destination des clubs, écoles, comités et ligues
- Utiliser les outils « visio-conférence »
- Maintenir la formation des juges fédéraux nationaux et internationaux
- Continuer les journées « Colloque/convention », pluraliser les thèmes.
- En lien avec la DTN et la commission des DT, proposer des remises à niveau de compétences (Plieurs, réparateurs, initiateurs des différentes disciplines), revoir avec la DTN les conditions d'accès à la formation « initiateur »

IV ECOLES PROFESSIONNELLES/ASSOCIATIVES

- Travailler à la mutualisation des moyens humains et matériels dans le cadre de la (SCIC) Société Coopérative d'Intérêt Collectif
- Rapprocher les acteurs du parachutisme Aviation Civile et Sportifs
- Réfléchir à de nouvelles organisations de notre sport dans les territoires

- Intervenir auprès des différents Ministères et administrations (finances, Urssaf, Transports) pour aider à la réflexion
- Travailler à la mise en relation des élus « députés, sénateurs »
- Organiser des journées d'échange avec les responsables de structures.

V DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

- Restaurer la confiance et la considération mutuelle avec les cadres d'état
- Maintenir les relations FFP/DTN/Ministère/ANS (Agence Nationale du Sport), FCD (Fédération des clubs de la Défense)
- Collaborer à la mise en place de la politique générale 2021/2024
- Poser les bases d'une réorganisation de la DTN (non renouvellement de postes annoncé par l'Etat).

VI COMMUNICATION

- Maintenir la société de communication Phœbus Communication
- Proposer la mise en place d'événements (manifestation sportive) en lien avec des fédérations aéronautiques
- Renforcer et intensifier les moyens de communication (instagram, facebook, web tv, flyer).
- Poursuivre la recherche de partenaires pour le HN, la pratique de l'activité, le développement.

VII ASCENSIONNEL

- *Étoffer la commission Ascensionnel/Parapente*
- *Augmenter le nombre d'écoles Ascensionnel au sein des écoles conventionnelles*
- *Soutenir financièrement les écoles qui participent au développement du sport par l'augmentation du nombre de licenciés*
- *Développer la discipline Ascensionnel « chariot ». Rendre la pratique accessible aux personnes en situation de handicap.*
- *Mettre en œuvre des activités et des compétitions en lien avec le parapente et la FFVL*

VIII RELATIONS NATIONALES/ INTERNATIONALES

- *Poursuivre les relations CNOSE, DGAC, MJS, MALGH*
- *Poursuivre les relations FAI/CIP*
- *Suivre les actions de l'European Parachute Union (EPU) en désignant un référent (élu)*

IX FONCTIONNEMENT FFP INTERNE

- *Restaurer la confiance des personnels du siège*
- *Revoir l'organisation des différents services*
- *Accorder l'autonomie aux personnels fédéraux dans la gestion des dossiers qui leur sont confiés*
- *Programmer un entretien périodique avec les salariés*
- *Fournir une formation continue aux personnels (DIF)*

X PARAPENTE

- Développer les relations avec la FFVL
- Revoir la convention FFP/FFVL
- Mettre en place l'organisation des manifestations « clubs »
- Apporter un soutien financier aux clubs qui participent au recrutement des licenciés
- Augmenter le nombre d'écoles « parapente ».

XI SOUFFLERIE

- Préparer une mission d'échange avec les responsables
- Travailler à l'intégration de ces structures dans les statuts de la fédération
- Réintégrer la DTN dans les échanges avec les représentants professionnels dans le cadre de la formation professionnelle.
- Etablir une relation équilibrée entre l'exécutif, la DTN et les représentants professionnels de la soufflerie.
- Travailler sur les sujets tels que : la promotion de la chute libre (indoor / outdoor) soutien aux AFN, organisation compétitions, complémentarité pédagogique avec le parachutisme (intégration de la soufflerie dans la PAC).

XII ECOLOGIE/DEVELOPPEMENT DURABLE

- Identifier les domaines d'amélioration dans le secteur de l'écologie
- Créer une commission et établir une feuille de route
- Bâtir des partenariats et mobiliser nos clubs

XIII FONCTIONNEMENT FEDERAL

- Proposer la création d'un « pool réserve » regroupant les différents acteurs du parachutisme (pilote - techniciens - auto entrepreneurs)
- Allègement du dossier « agrément, affiliation et label »
- Maintenir en fonction de la conjoncture la convention d'objectifs MJS/FFP
- Avec le concours des présidents de ligues, revoir le dispositif Convention d'objectif Individualisé COI/Ligues
- Moderniser la prise de licence
- Apporter notre soutien aux clubs, aux CD qui concourent au développement de l'activité
- Revoir les aides financières attribuées aux personnes à mobilité réduite
- Toiletter la convention Fédération Française Handicapé/FFP
- Apporter une attention particulière aux statistiques sauts tandem personnes à mobilité réduite (PMR), vols PMR en soufflerie
- Poursuivre les actions de détection des futurs compétiteurs
- Faire évoluer le dispositif vers les personnes en situation de handicap
- Apporter notre soutien, et mettre en place des actions vers les associations à objectif « sociale »
- Renforcer le dispositif des aides aux jeunes, aux femmes, aux jeunes des « quartiers », aux personnes en situation de handicap
- Remettre en place, et responsabiliser toutes commissions nécessaires au bon déroulement de l'activité

L'équipe se tient à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin.

A très bientôt !